

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-157

Séance du 4 avril 2025

Date de convocation :

31 mars 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Vote Contre : 0

Le 4 avril 2025 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX, Maire.

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Leclerc, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie.

Absents : Mrs Martinie (a donné pouvoir à Marcel Auboiroux), Maison (a donné pouvoir à Lucille Bénesteau) et Mme Bourzeix (a donné pouvoir à Denis Leclerc)

Lucille Bénesteau a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Travaux de reconstruction du sanitaire du Foirail

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la mise en concurrence des entreprises pour les travaux de reconstruction du sanitaire du Foirail.

Le Conseil Municipal approuve le choix des entreprises ci-dessous :

- Lot 1 – Maçonnerie/Gros œuvre :

Martinie et fils à Gimel-les-Cascades : 17 421,99€ HT soit 20 906,39€ TTC

-Lot 2 – Charpente bois/Couverture :

- Lot 3 – Menuiserie aluminium :

SAS Christian Cheze à Corrèze : 10 194,00€ HT soit 12 232,80€ TTC

- Lot 4 – Plâtrerie/Peinture :

SAS Freygnac Plâtrerie Peintre à Beaumont : 4 080,00€ HT soit 4 896,00€ TTC

- Lot 5 – Carrelage/Faïence :

Jouquand Cyril à Tulle : 3 734,13€ HT soit 3 734,13€ TTC

- Lot 6 – Électricité :

SARL ERDE à Égletons : 1 883,00€ HT soit 2 259,60€ TTC

- Lot 7 –Plomberie

SAS Soubranne à Égletons : 5 526,00€ HT soit 6 631,20€ TTC

Le Conseil Municipal choisit ces entreprises pour effectuer les travaux précités aux prix indiqués et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour entreprendre toutes les démarches pour la réalisation et le financement de ce projet (sollicitation d'aides auprès de l'État et du Conseil Départemental).

Le plan de financement de ce projet s'établit ainsi :

Subvention de l'État	17 117,10€
Aide du Conseil Départemental	6 250,00€
Emprunt et fonds propres	27 642,02€

Total TTC 51 009,12€



**Le Maire,
M. AUBOIROUX.**